

Exercice 1 — Altitudes aux États-Unis

Ici on va sûrement organiser les tiges par milliers de pieds :

0***	448, 345, 535, 806, 812
1	235, 257, 670, 979, 772, 803, 549, 951
2	405, 753, 380, 301
3	360, 487, 506, 213, 560
4	784, 039, 139, 973, 393, 861
5***	267, 424, 344, 729
6	288, 684, 643
7	242
8	749
9	
10***	
11	239
12	633, 662, 799
13	796, 140, 161, 528, 804
14	494, 433, 410
15***	
16	
17	
18	
19	
20***	237

Exercice 2 — Les fonctionnaires...

Avant de savoir ce que nous allons rédiger, il nous faut essayer de comparer. Calculons la moyenne des salaires dans le privé : $\frac{3\,951 \times 17,8 + 2\,470 \times 31,0 + 1\,832 \times 51,2}{100} \approx \boxed{2\,407}$.

Pour la fonction publique, attention, remarquons que pour la fonction publique les pourcentages ne s'additionnent pas à 100% mais à 99%. Ce n'est pas moi qui ai fait une erreur de recopie, la phrase est la suivante :

“ Parmi les agents de la fonction publique, 37% relèvent de la catégorie hiérarchique A (dont 2% de la catégorie A+), 17% de la catégorie B et 45% de la catégorie C.

FONCTION PUBLIQUE, Chiffres clés 2022, <https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/Publications/Rapportannuel/2022/CC-2022-web.pdf> ”

Il est très régulier que les pourcentages ne s'additionnent pas à 100%, c'est le cas quand il y a des arrondis ! Il faut donc toujours rester vigilant...

Calculons la moyenne des salaires dans le public : $\frac{3\,084 \times 37 + 2\,538 \times 17 + 1\,954 \times 45}{99} \approx \boxed{2\,477}$.

Nous pouvons donc déjà utiliser cette disparité pour la question 1. Ensuite, si on compare catégorie par catégorie, les cadres sont nettement mieux payés dans le privé (3 951€ par rapport à 3 084€ c'est 28% de mieux!), et pour les deux autres catégories c'est à peu près équivalent, avec un léger mieux pour le public (écart bien plus petit, de l'ordre de 3% pour les moyens salaires et de 7% pour les petits salaires).

1. Chers lecteurs, l'année dernière, encore, la France a montré qu'elle ne payait pas le privé à sa juste valeur. Le salaire moyen y est, voudrez-vous bien le croire, plus faible que dans la fonction publique ! La fonction publique, avec ses grèves à répétition, ses multiples dysfonctionnements, ses fonctionnaires impossible à virer même s'ils ne font rien car ils sont payés à vie ! C'est incroyable : parmi les emplois peu qualifiés, c'est encore plus net, non seulement ils n'ont pas de diplôme mais en plus ils sont payés 7% de mieux que dans le privé ! Ce n'est pas étonnant que nous ayons du mal à recruter...

2. Camarades, l'état l'an dernier encore, a montré qu'il n'était pas à la hauteur pour nous rémunérer. Nos cadres, qui sont bien plus nombreux que dans le privé en proportion, y sont moins payés! Saviez-vous que vous gagneriez un salaire 28% meilleur à travailler dans le privé? Pas étonnant qu'on voie une crise du métier de professeur, où on est obligés de faire du speed-dating pour trouver des candidats! Pas étonnant que notre pays peine à innover au niveau mondial : les entreprises, ces assoiffées de rendement immédiat, ne veulent pas embaucher de chercheurs, occupées qu'elles sont à payer leurs actionnaires grassement. L'état qui embauche bien plus de chercheurs que dans le privé pourtant commence à faire pâle figure comparés aux postes de chercheurs par exemple aux États-Unis. Endiguons la fuite des cerveaux, préservons nos têtes pensantes, revalorisons les salaires de la fonction publique, qui ont été trop longtemps gelés!
3. Comme on l'a vu, on peut faire dire aux chiffres ce que l'on veut : il suffit de se focaliser sur certaines données pour extraire le discours souhaité. C'est pourquoi il faut faire très attention quand on écoute un discours qui a l'air de se baser sur les chiffres : est-ce que tout est montré? Est-ce qu'il n'y a pas un biais? Ici, l'écart de salaires est certes massif si on regarde les cadres, mais au final, entre privé et public ça semble être quasiment la même chose... en fait non, si on regardait plus finement, on verrait que la plupart des emplois vraiment très peu qualifiés (ceux payés au revenu minimum) ne peuvent pas donner lieu à des emplois publics (grilles de salaires trop élevées) : on fait appel alors à une société privée (sous-traitance). En France en 2021, la sous-traitance de l'entretien des locaux de l'assemblée nationale avait été l'objet d'un débat, les conditions étant difficiles.

Dans le privé, les salaires plus élevés peuvent s'expliquer en partie parce que l'on peut être licencié, mais il ne faut pas oublier que dans ce cas le salarié peut toucher des allocations de chômage. Une autre chose qui n'est pas dite dans les documents est qu'historiquement, le public avait de meilleures retraites que le privé, à cause d'un calcul de barème différent (le calcul précédent se basait sur la moyenne des 6 derniers mois — une promotion dans les dernières années pouvait alors booster la retraite — alors que dans le privé c'était basé sur une moyenne des 25 meilleures années — du coup, ce n'est pas du tout pareil). Un premier projet de réforme du système des retraites voulait revoir ce calcul de moyennes différentes, mais a finalement été abandonné.

Il y a bien des choses qui sont à comparer, pas juste le salaire. Mais on voit bien que c'est compliqué, rien qu'en comparant les salaires. En bref, quand vous lisez une information, il faut toujours savoir qui vous le dit et avec quel but. Revenir aux sources brutes quand c'est possible, pour les analyser vous-même, ou mieux, croiser les informations car vous n'êtes pas parfait non plus (biais de confirmation par ex., oublis)!